

## Impact

ODD principal



ODDs secondaires



Input		2014	2015	2016	2017	2018
Total ressources engagées	Montant €					9 525 €
Output		2014	2015	2016	2017	2018
Nombres de personnes actives	Salariés en ETP					0.2 ETP
Outcome		2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de bénéficiaires	Nombre					

Données quantitatives seulement à partir de 2018

## Production de la fiche

Opération d'inventaire	Schiffnage 2019
Rédacteur fiche	Deveco SA - Jean-Luc Karleskind
Acteur de terrain	Guy Spanier
Valideur inventaire	Albert Kalmes

# Economie circulaire

## Identification

	Entité légale	Locaux 1
Nom	Commune de Schifflange	Service d'Urbanisme et de Développement Durable (SUDD)
Adresse	Avenue de la Libération L-3801 Schifflange	14, Avenue de la Libération L-3801 Schifflange
Web	<a href="http://www.schifflange.lu">www.schifflange.lu</a>	
Email		
Responsable/ Contact	Albert Kalmes 54.50.61.304 <a href="mailto:Albert.Kalmes@schifflange.lu">Albert.Kalmes@schifflange.lu</a>	Guy Spanier 54.50.61.331 <a href="mailto:Guy.Spanier@schifflange.lu">Guy.Spanier@schifflange.lu</a>
Forme juridique	Commune	
Date création		
Note Identification:		

## Intention

Quelle était l'intention de ceux qui ont lancé cette initiative ? Quelle tendance l'initiative veut-elle influencer ? Quel effet de réduction d'effets indésirables ou d'augmentation d'effets désirables est recherché ?

Définir des critères d'économie circulaire pour un développement urbain durable. Les tendances que l'on cherche à augmenter/diminuer :

- consommation d'énergie : locaux classe énergétique B supérieur à la norme légale qui prévoit la classe C pour les bâtiments fonctionnels (autres que logements)

**Augmenter :**

- + énergie renouvelable
- + construction avec des matériaux sains
- + valorisation des déchets
- + bâtiments démontables
- + achats de locaux durables
- + gestion rationnelle de l'eau
- + gestion rationnelle de l'énergie en centralisant la gestion de l'énergie
- + gestion rationnelle et flexible des surfaces de la ZAE par la mutualisation des surfaces qui évite le gaspillage de ressources et l'utilisation rationnelle du foncier
- + la convivialité en créant des lieux de rencontre et de socialisation (restauration, crèche, fitness, ...)

**Diminuer**

- gaspillages alimentaires et de ressources, utilisation de récipients réutilisables, achats sans emballages
- émissions de CO2

## Description Initiative

Décrire en quoi consiste l'activité du collectif. Le cas échéant, mentionner les projets futurs.

Les principes d'économie circulaire vont être concrètement mis en oeuvre dans une Zone d'Activité Economique (ZAE) :

Locaux modulaires  
Concevoir lors de la construction la réutilisation des matériaux en cas de démolition

Mutualisation de certaines ressources :

- Salles de réunion
- Restauration
- Crèche
- Fitness
- Quais de livraison partagés
- Achats collectifs d'énergie

# Economie circulaire

<b>Description Initiative (suite)</b>	Décrire en quoi consiste l'activité du collectif. Le cas échéant, mentionner les projets futurs.
---------------------------------------	--

<p>Gestion collective de l'eau de pluie Raccordement unique aux réseaux et distribution à l'intérieur de la ZAE Toitures vertes Mobilité active Parkings communs (pas de places de parking réservés) Ces mesures seront mises en oeuvre avec la participation des propriétaires privés. La ZAE est conçue comme un laboratoire pour voir jusqu'où on peut aller. Des échanges ont lieu avec Wiltz qui est le "hotspot" de l'économie circulaire au Luxembourg. Le projet est aidé par le Ministère de l'Économie en vue de produire un vade mecum pour les ZAE. Les enseignements à tirer de la ZAE serviront à la politique de développement durable communal en matière d'urbanisme.</p>
--

<b>Faiblesses - Menaces</b>	Décrire en quoi l'activité du collectif pourrait avoir des faiblesses au regard de certaines cibles. Un exemple de faiblesses serait des créations d'emplois qui généreraient d'importantes pollutions environnementales ou une énorme ponction sur les ressources en eau ou sur un biotope protégé. Un exemple de menace serait la possibilité de plainte d'une entreprise du secteur à but lucratif pour la concurrence déloyale que lui ferait une initiative subventionnée du secteur social.
-----------------------------	---

Il y a un risque de non-acceptation de la part des propriétaires fonciers.
--

# Economie circulaire

## Classification Cible(s) ODD

1. Pour être prioritaire, il faut qu'il ressorte clairement de la description de l'intention qu'une cible soit impactée.
2. Si plusieurs cibles sont impactées, la cible la plus pertinente sera la "Cible prioritaire". Cette cible définit l'ODD prioritaire.
3. Toute autre cible d'autres ODDs que l'ODD prioritaire sera indiquée dans la zone "Cibles secondaires". Dans l'onglet "Résumé", l'initiative sera également associée à ces ODDs à titre secondaire.

### ODD principal



### Cible prioritaire de l'ODD principal

<b>12.2</b>	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
<b>Commentaire</b>	

### Autres cibles de l'ODD principal

<b>12.5</b>	D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
<b>Commentaire</b>	

### ODDs secondaires



### Cibles des ODDs secondaires

<b>6.4</b>	D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau
<b>Commentaire</b>	Récupération des eaux de pluie.

<b>7.2</b>	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
<b>Commentaire</b>	

<b>7.3</b>	D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique
<b>Commentaire</b>	Classe énergie B au lieu de C qui est la prescription légale.

<b>8.4</b>	Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière
<b>Commentaire</b>	Utilisation de l'empreinte au sol réduite et construction en hauteur.

<b>9.1</b>	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité
<b>Commentaire</b>	Cadre vie-travail

<b>9.4</b>	D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens
<b>Commentaire</b>	

<b>11.6</b>	D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets
<b>Commentaire</b>	Réduire l'impact environnemental par offre de mobilité active Augmenter la qualité de l'air grâce à: - toitures végétalisées - Bassins de rétention d'eau - Générateurs d'oxygène et d'air frais - Renaturation des cours d'eau

<b>11.a</b>	Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale
<b>Commentaire</b>	Emplois locaux

<b>17.17</b>	Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière
<b>Commentaire</b>	Collaboration avec les propriétaires privés Collaboration régionale entre 4 communes : Esch, Mondercange, Sanem et Schifflange

## Rayonnement

Zone géographique concernée par l'initiative (Commune(s), Canton, Nation...)

Communes d'Esch, Mondercange, Sanem et Schifflange